



FICHE TECHNIQUE RELATIVE À L'IDENTIFICATION D'UNE PERSONNE RESSORTISSANTE D'UN PAYS SUR LA LISTE DU GAFI

Le présent document est une fiche d'un **cas pratique** qui a pour objectif d'aider les professionnels du secteur non-financier à réaliser **correctement** l'identification d'un client ressortissant d'un pays repris sur la liste du Groupe d'action financière (GAFI).

CAS DE FIGURE 1

Un couple marié originaire de **Turquie**, se présente dans votre établissement. Afin que vous puissiez les identifier, ils vous fournissent leurs **passports turcs**.

***Question à se poser :** *De quelle manière avez-vous identifié le couple ?*

☞ **Réponse :** *Face-à-face* (copie du passeport de chacun, datée et signée) = **Risque faible**

Identification face à face			Identification par des tiers				Identification à distance		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

***Question à se poser :** *Le couple agit-il d'une manière suspecte ? Est-il réticent lors de la remise de leurs documents d'identification ?*

☞ **Réponse :** *Non* = **Risque faible**

Non			Un peu				Oui		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

***Question à se poser : De quel pays le couple est-il originaire ?**

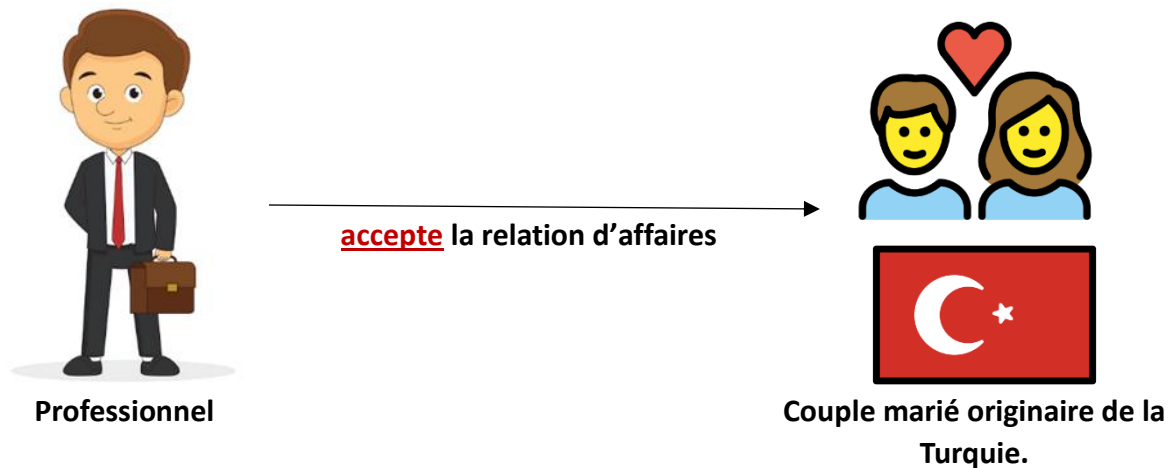
👉 **Réponse : Turquie = Risque élevé**

Luxembourg Union européenne			Pays hors UE				Pays sur liste <u>GRISE</u> GAFI		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Application d'office d'une obligation de vigilance renforcée puisque le couple est ressortissant d'un État tiers qui n'est pas doté de systèmes efficaces de LBC/FT

Surveillance renforcée et réexamen par exemple tous les **6 mois**

ILLUSTRATION :



Obligation de vigilance renforcée



Surveillance **renforcée** des transactions et réexamen du dossier par exemple tous les **6 mois**

CAS DE FIGURE 2

Un couple marié originaire de la **République populaire démocratique de Corée**, se présente dans votre établissement. Afin que vous puissiez les identifier, ils vous fournissent leurs **passports coréens**.

***Question à se poser : De quel pays le couple est-il originaire ?**

☞ **Réponse : République populaire démocratique de Corée = Risque très élevé**

Luxembourg Union européenne			Pays hors UE				Pays sur liste NOIRE GAFI		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Option 1 :

Application d'office d'une obligation de vigilance renforcée puisque le couple est ressortissant d'un État sur une liste noire établie par le GAFI



Surveillance renforcée, réexamen approfondi par exemple tous les 2 mois

OU

Option 2 :

Refus d'entrée en relations d'affaires avec le couple originaire de la République populaire démocratique de Corée + faire une déclaration d'opération suspecte à la CRF

Attention : Il est à noter que l'évaluation des risques est de nature purement **indicative** (à titre d'exemple) et **ne vous exonère pas** de mettre en place **votre propre** évaluation des risques et d'en déterminer le niveau de risque.

En effet, lors d'un contrôle sur place, les vérificateurs du SCF vérifient **vos connaissances** et **votre compréhension** des risques LBC/FT auxquels votre activité peut être confrontée.